

Echanges IN et SC 2026-2027



**Gil Regev
Conseiller académique aux échanges IC
27.10.2025**

Organisation de la séance

- Présentation
- Questions à la fin
 - Levez la main ou posez vos questions dans le chat

Année d'échange

- Présentation de l'Office de la mobilité du 8.10.2025
- On suit l'équivalent du plan d'études EPFL
- Les crédits sont validés au retour
- Pas de prolongation des études (si année d'échange réussie)
- On part une année complète: BA5+6
- Les notes obtenues durant l'échange ne sont pas retranscrites dans le bulletin de notes de l'EPFL. En conséquence la moyenne générale du Bachelor correspond à la moyenne entre le propédeutique et la 2e année Bachelor, à part égale

Préparations

- Au plus vite : cours de langue (si nécessaire)
- Lisez les rapports d'échange sur le site de l'Office de la mobilité
 - Indispensable, mais pas suffisant
 - Les rapports sont informatifs, mais ne constituent pas une garantie
 - Ils donnent un aperçu des avantages et inconvénients de chaque destination
- Vérifiez l'existence des cours dans les universités de votre choix
 - Etudiez le plan d'études IC de 3ème année, surtout les cours obligatoires (Bloc C, Groupe projet, SHS)
 - l'EPFL ne peut pas garantir l'accès aux cours exigés par les sections dans les universités d'accueil et vous êtes responsable de vérifier l'accès à ces cours avant le départ. Il est possible que vous devriez annuler votre échange si vous ne trouvez finalement pas les équivalences requises
 - Départ seulement si vous avez un plan d'études raisonnable
- Préparation détaillée du plan d'études
 - Travail individuel et collaboratif une fois la destination connue ... exception IC
 - Hors Europe: janvier – février
 - Europe: mars – avril

Le séjour et le retour

- Pendant le séjour en mobilité
 - Votre plan d'études devra être adapté aux «réalités» de l'université d'accueil
 - Le conseiller académique aux échanges doit approuver les modifications
 - Il faudra donc garder le contact avec votre conseiller
- De retour à l'EPFL
 - Validation des résultats
 - Continuation des études au master

Retour après une mobilité bachelor

- Vous recevez votre bachelor EPFL
 - Si tous les crédits bachelor sont acquis et s'il ne vous manque pas plus d'un cours obligatoire
- Si ≤ 10 ECTS échoués ou manquants
 - Passage conditionnel en master (mêmes conditions que pour les étudiant.e.s resté.e.s à l'EPFL)
- Et les cours obligatoires qui manquent?
 - Un seul au maximum
 - A rattraper au retour si vous restez au master en IC
 - Pas de rattrapage requis si vous continuez vos études ailleurs

Risques

- L'EPFL vous encourage à partir en échange, mais
 - si votre première priorité est la qualité académique des cours de 3ème année,
 - ou si vous voulez avoir la garantie d'avoir passé tous vos cours de 3ème année en été 2027, alors il vaut mieux rester à l'EPFL
- L'EPFL ne peut pas garantir l'accès aux cours dans votre université d'accueil
 - il faut donc accepter un certain risque / incertitude
 - faire un échange est une opportunité, pas une obligation
 - Tous les ans, des universités mettent en place de nouvelles restrictions, surtout en informatique hors Europe, par exemple : CMU, Waterloo
 - L'existence des cours, les horaires et les places disponibles ne sont pas garantis. Exemple récent : HKUST, Uni Washington
 - Souvent les étudiant·es doivent prendre la majorité des cours dans la faculté dans laquelle elles ou ils sont inscrit·es. Dans certaines universités il n'est pas toujours possible de prendre des cours dans d'autres facultés (UPC Barcelone, UPM Madrid, TU Delft, UBC Vancouver, ...)
 - Certains cours obligatoires sont difficiles voir impossibles à trouver dans certaines universités
 - IN : CS-251 Theory of computation
 - SC : MATH-310 : Algebra, COM-300 Stochastic models in communication, COM-302 Principles of digital communications

Organisation de la mobilité EPFL: ceux qui peuvent vous aider

- Gil Regev et Martine Emery
 - Nous assurons le bon déroulement de la mobilité en ce qui concerne le contenu des études.
 - Plan d'études, conseils pour études, validation des résultats, ...
 - Si votre question est spécifique aux étudiant.e.s info ou syscom, c'est à nous d'y répondre.
- Office de la mobilité
 - Coralie Link et Annick Melikian : sac-exchange-out@epfl.ch.
 - Voir <https://www.epfl.ch/education/international/fr/partir-etudier-a-l-étranger/échange-bachelor/contacts/>
 - Point de contact pour les affaires administratives: bourses, délais, formulaires, tests de langue, inscriptions université d'accueil, ...
 - Si votre question peut s'appliquer de la même manière à un.e étudiant.e EPFL d'une autre section, l'Office de la mobilité saura mieux y répondre.

Document de candidature et Learning Agreement

Document téléchargé d'IS-Academia

EPFL

Service académique
Office de la mobilité

Candidature à un échange académique en 2024-2025
3ème année bachelor

Nom :

Prénom :

Sciper :

Date de naissance :

Section :

Institutions (par ordre de priorité) :

	Université d'accueil	Pays
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		

Examen propédeutique	Note
Moyenne bloc 1	
Moyenne bloc 2	
Moyenne générale	

A remplir par le responsable Mobilité de la section

Le responsable Mobilité autorise l'étudiant(e), vu ses résultats, à effectuer un échange à l'étranger :

Date : Nom : Signature :

■ École polytechnique fédérale de Lausanne

**Vice-présidence
académique**

EPFL-AVPE-SAC
Service académique
Bâtiment polyvalent (BP)
Station de métro EPFL
CH-1015 Lausanne

+41 21 693 42 45
service.étudiants@epfl.ch
<https://www.epfl.ch/education/international/>

1/1

Candidature 1ère page (uniquement pour Europe)

Délai impératif d'envoi pour signature à
Gil Regev (gil.regev@epfl.ch) : 3 février 2026
Délai impératif de dépôt de la candidature
signée dans IS-Academia : 10 février 2026

EPFL

LEARNING AGREEMENT

Learning Agreement 2ème et 3ème page

Hors Europe et Europe : Après approbation du PEI

Document de candidature (Europe seulement)

EPFL
Service académique
Office de la mobilité

Candidature à un échange académique en 2024-2025
3ème année bachelor

Nom : _____ Prénom : _____
Sciper : _____ Date de naissance : _____
Section : _____

Institutions (par ordre de priorité) :

	Université d'accueil	Pays
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		

Examen propédeutique _____ Note _____
Moyenne bloc 1 _____
Moyenne bloc 2 _____
Moyenne générale _____

A remplir par le responsable Mobilité de la section

Le responsable Mobilité autorise l'étudiant(e), vu ses résultats, à effectuer un échange à l'étranger : _____

Date : Nom : Signature :

■ Ecole polytechnique fédérale de Lausanne Vice-présidence académique EPFL AVP-E SAC Service académique Bâtiment polyvalent (BP) 2020 CH - 1015 Lausanne +41 21 693 43 45 services.etudiants@epfl.ch <https://www.epfl.ch/education/international/> 1/1

Candidature 1ère page
(uniquement pour Europe)

Vu le nombre de candidatures, je ne signe chaque candidature qu'une seule fois.

Faites donc très attention de m'envoyer le document avec votre choix définitif.

Délai impératif d'envoi pour signature à
Gil Regev (gil.regev@epfl.ch) : 3 février 2026
Délai impératif de dépôt de la candidature
signée dans IS-Academia : 10 février 2026

Le Learning agreement

- Hors Europe et Suisse, à signer 1 fois
 - Au printemps 2026, après approbation du PEI initial
 - Europe, à signer 3 fois
 - Au printemps 2026 après, approbation du PEI initial
 - Automne 2026 après approbation du PEI définitif du 1er semestre
 - Printemps 2027 après approbation du PEI définitif du 2ème semestre
 - Pas besoin de resigner le learning agreement à chaque changement intermédiaire du PEI

Learning Agreement 2ème et 3ème page

Hors Europe et Europe : Après approbation du PEI

Le plan d'études

- Les cours de langue suivis durant l'échange ne sont pas reconnus ni crédités par l'EPFL
- Il n'y a pas de système de bloc pour les matières acquises durant l'échange, chaque matière doit être réussie individuellement
- Il faut suivre un cours SHS durant l'échange
- IN : Pour le Groupe "Physics/Bio", obtenez vos crédits avant votre départ. Il peut être difficile de prendre des cours dans d'autre sections dans votre université d'accueil

Le document PEI

- PEI = Plan d'Etudes Individuel
 - Document Microsoft Word
 - A remplir et maintenir à jour pendant l'échange
 - Indispensable pour une mobilité réussie
 - Modifications et conseils en cours d'année : gil.regev@epfl.ch
 - Conservez toutes les rubriques
 - Ne modifiez pas la structure
 - Insérez vos données là où c'est marqué
 - Envoyez-le-moi au format PDF ou MS-Word
- Téléchargez les documents à cette adresse : [IC échanges 2026-2027 - PEI et liste des cours partagés](#)
 - Les PEI IN et SC en format Microsoft Word
 - Liste indicative des cours équivalents connus dans les universités partenaires

Les templates PEI

PEI SC

4.1 Bloc C

Equivalent du cours obligatoire EPFL MATH-310 : ~~Algebra~~, 4 ECTS

CS 333 Computer Security and Privacy :

Crédits : 10 UOS = 5 ECTS

Période :

URL du cours :

Equivalent du cours obligatoire EPFL COM-301 : Computer security and privacy, 6 ECTS

Code et titre du cours :

Crédits :

Période :

URL du cours :

Equivalent du cours obligatoire EPFL COM-300 : ~~Stochastic models in communication~~, 6 ECTS

Code et titre du cours :

Crédits :

Période : Hiver

URL du cours :

Equivalent du cours obligatoire EPFL COM-302 : Principles of digital communications, 6 ECTS

Code et titre du cours :

Crédits :

Période :

URL du cours :

4.2 Groupe Projet

L'équivalent d'un des deux cours suivants est obligatoire

Equivalent du cours COM-304 Communications Project, 8 ECTS

Code et titre du cours :

Crédits :

Période :

URL du cours :

Equivalent du cours COM-307 Projet de recherche en Systèmes de Communication I, 8 ECTS

Code et titre du cours :

Crédits :

Période :

URL du projet :

4.3 SHS

Equivalent EPFL : SHS, 4 ECTS

Code et titre du cours :

Crédits :

Période :

URL du cours :

3

4.4 Options (en plus de la filière optionnelle)

Code et titre du cours :

Crédits :

Période :

URL du cours :

PEI IN

4.1. Bloc C

Equivalent du cours obligatoire EPFL COM-301 : Computer security and privacy, 6 ECTS

CS 333 Computer Security and Privacy :

Crédits : 8 UOS = 4 ECTS

Période :

URL du cours :

Equivalent du cours obligatoire EPFL CS-300 : Data-intensive systems 6 ECTS

Code et titre du cours :

Crédits :

Période :

URL du cours :

Equivalent du cours obligatoire EPFL CS-251 : Theory of computation, 6 ECTS

Code et titre du cours :

Crédits :

Période :

URL du cours :

4.2. Groupe Projet

L'équivalent d'un des deux cours suivants est obligatoire

Equivalent du cours EPFL CS-358: Making Intelligent ~~Worlds~~, 8 ECTS

Titre du cours

Crédits :

Période :

URL du cours :

Equivalent du cours CS-311 The Software enterprise – from ideas to products, 8 ECTS

Code et titre du cours :

Crédits :

Période :

URL du cours :

4.3. SHS

Equivalent EPFL : SHS, 4 ECTS

Code et titre du cours :

Crédits :

Période :

URL du cours :

4.4. Options

Code et titre du cours :

Crédits :

Période :

URL du cours :

La liste indicative des cours

- Donne les équivalents connus des blocs C et groupe projet
- Evolue au fur et à mesure que les étudiants modifient leurs PEI
- Le fichier actuel contient l'état en octobre 2025
- Une mise à jour sera faite en début 2026

IC liste indicative des cours équivalents par universités d'échange Octobre 2025

	Cours EPFL	Cours université d'échange
CityUHK City University of Hong Kong Commun	1 crédit CityUHK = 2 ECTS COM-301 : Computer security and privacy, 6 ECTS Groupe projet, 8 ECTS	Hors Europe https://www.cityu.edu.hk/admo/admissions/exchange-students CS4286 - Internet Security and e-commerce Protocols CS3343 - Software Engineering Practice CS3356 - Managing Software Projects
IN	CS-300 : Data-intensive systems, 6 ECTS CS-251 Theory of computation, 6 ECTS	CS3402 - Database Systems
SC	MATH-310 Algebra, 4 ECTS COM-300 Modèles stochastiques pour les communication, 6 ECTS	MA3523 - Introduction to Abstract Algebra MA4546 - Introduction to Stochastic Processes
	COM-302 Principles of digital communications, 6 ECTS	EE3008 - Principles of Communications
CMU Commun	1 CMU Unit = 0.833 ECTS COM-301 : Computer security and privacy, 6 ECTS Groupe projet, 8 ECTS	https://enr-apps.as.cmu.edu/open/SOC/SOCServlet/search 18-330 Introduction to computer security 15-313 Foundations of software engineering 17-413 Software engineering practicum 15-591 Independent Study in Computer Science
SC	MATH-310 Algebra, 4 ECTS COM-300 Modèles stochastiques pour les communication, 6 ECTS COM-302 Principles of digital communications, 6 ECTS	21-373 Algebraic structures 36-410 Introduction to probability modeling 18-751 Applied stochastic processes 15-259/659 Probability and computing 18-758 Wireless communications
	CUHK The Chinese University of Hong Kong Commun	1 crédit CUHK = 2 ECTS COM-301 : Computer security and privacy, 6 ECTS Groupe projet, 8 ECTS
		CS4293 Topics in cybersecurity CS4286 Internet security and e-commerce protocols CS3342 Software design CS3343 Software engineering practice

Les étapes

1. Candidature

- Hors Europe
 - Avant le 1er décembre, candidature et lettre de motivation à saisir dans IS-Academia
- Europe
 - Avant le 3 février 2026 : saisir votre candidature dans IS-Academia, générer le PDF de candidature (liste des choix d'universités) et me l'envoyer par email pour signature (gil.regev@epfl.ch)
 - Avant le 10 février : candidature signée par moi à déposer dans IS-Academia
- Plan de cours à établir une fois la destination connue, mais il est de votre responsabilité de vous assurer qu'un plan d'études semble faisable dans les universités auxquelles vous candidatez
 - Site web de l'université d'accueil
 - Les PEI et liste indicative des cours mis à disposition
 - Rapports des étudiant.e.s déjà parti.e.s et recherches personnelles
 - S'il n'existe aucun rapport, faites des recherches puis contactez-moi
- Si vous êtes sélectionné.e pour l'un de vos choix, vous vous engagez à y partir en échange

Les étapes

2. Préparation du PEI

- Séance d'information PEI mi-janvier (hors Europe), début mars (Europe)
- L'étudiant.e prépare une proposition de PEI
- Travaillez en groupe selon destination et section

3. Approbation du PEI et dépôt du learning agreement initial

- L'étudiant.e envoie la proposition de PEI à gil.regev@epfl.ch
- Une fois le PEI approuvé, l'étudiant.e remplit le learning agreement à partir du PEI, l'envoie à gil.regev@epfl.ch pour signature et le dépose dans IS-Academia

Les étapes

4. Tests et cours de langues.

5. Acceptation par l'université d'accueil

- Très variable, date imprévisible
- L'université d'accueil peut refuser un.e étudiant.e, mais c'est très rare

6. Administratif en Suisse: visa, billet, armée, caisse maladie, bourse, etc.

- Commencez les préparatifs même avant l'acceptation de l'uni d'accueil si nécessaire
- Lisez les rapports des étudiant.e.s déjà partis
- Parfois l'Office de la mobilité

Les étapes

7. Administration à l'étranger: logement, compte bancaire,...

- Voir rapports étudiant.e.s
- Parfois l'université d'accueil

8. Examens de 2ème année à l'EPFL

- A réussir absolument
- En cas d'échec (les 60 crédits ne sont pas obtenus), pas de départ (non négociable)

9. Départ

- Selon les destinations dès fin juillet
- Conférence des notes EPFL: fin juillet ...
- => faites tout votre possible pour ne pas être «limite»

Les étapes

10. S'inscrire sur place, rencontrer responsables, chercher documentation à jour...

- Voir rapports étudiant.e.s
- L'université d'accueil

11. Modifier le PEI

- 99% des PEI sont modifiés sur place
- Si vous avez bien fait votre plan initial, vous connaissez les règles, vous trouverez des solutions
- Faites-moi valider vos modifications par email dès que possible, pas la veille de la date limite d'inscription

Les étapes

12. Retour à Lausanne, validation des résultats

- Seulement quand vous aurez reçu tous vos résultats
- Juin – octobre 2027

13. Transmission de la validation au SAC

- Fin de la souplesse due à la mobilité
- La Section et le SAC contrôleront le reste de vos études

14. Avant et pendant votre absence

- Restez informés de ce qui se passe à l'EPFL
- Lisez bien vos emails @epfl

Changement de section

- Attention un changement de section a un impact sur la sélection ou le départ en échange, étant donné que certains accords avec les universités stipulent un nombre de places précis par section
- Il est important de contacter l'Office de la Mobilité si un changement de section a lieu après le délai de candidature ou si celui-ci n'est pas encore visible dans IS-Academia à la date du délai de candidature. Ceci est décrit dans le [FAQ](#) de l'Office de la Mobilité

Et maintenant ?

- Deadlines pour les candidatures
 - Hors Europe
 - 01.12.2025 dans IS-Academia
 - Europe
 - 03.02.2026 : me soumettre candidature pour signature (gil.regev@epfl.ch)
 - 10.02.2026 : uploader candidature signée dans IS-Academia
- Commencez à préparer votre plan d'étude dès que vous connaissez votre destination
- Une fois les destinations connues
 - Séance d'information PEI avec les outgoings hors Europe: mi-janvier 2026
 - Séance d'information PEI avec les outgoings Europe: début mars 2026
- Q & A

Merci pour votre attention